Il est décidé (sur division)—Que le Comité recommande que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres.

Une discussion a lieu sur certains aspects de la pratique concernant les comptes publics au Royaume-Uni.

A 9 h. 45, sur la proposition de M. Bell, présentée avec l'appui de M. Fraser, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

MERCREDI 11 mars 1959. (2)

Le Comité permanent des comptes publics se réunit à 9 heures et demie, sous la présidence de M. Macnaughton.

Présents: MM. Benidickson, Bissonnette, Broome, Campbell (Lambton-Kent), Charlton, Chown, Crestohl, Drysdale, Fraser, Hales, Hanbidge, Macdonald (Kings), Macnaughton, McGee, McGrath, McGregor, McMillan, Morton, Pickersgill, Pratt, Robichaud, Smith (Calgary-Sud), Spencer, Stefanson, Stewart, Villeneuve, Walker, Winch et Wratten—(29)

Aussi présent: M. Watson Sellar, Auditeur général du Canada.

Le secrétaire donne lecture des ordres de renvoi en date des 3 et 10 mars.

Le Comité étant autorisé à faire imprimer ses délibérations, il est nécessaire, déclare le président, d'en fixer le nombre d'exemplaires.

Sur la proposition de M. Fraser, présentée avec l'appui de M. Drysdale,

Il est décidé—Que le Comité fasse imprimer, au jour le jour, 750 exemplaires en anglais et 250 en français de ses procès-verbaux et témoignages.

Le président présente de vive voix le premier rapport du sous-comité du programme et de la procédure. (Voir les témoignages du jour).

Sur la proposition de M. Smith (Calgary-Sud), appuyée par M. Winch, ledit rapport est adopté.

M. Watson Sellar est appelé. Le président le présente.

Le Comité entreprend l'étude du rapport de l'Auditeur général sur les comptes publics, présenté à la Chambre des communes, pour l'année terminée le 31 mars 1958.

M. Sellar fait une déclaration au sujet de l'organisation générale de son bureau et est interrogé au sujet des paragraphes 1, 2 et 3 de son rapport.

Des exemplaires d'un document constituant un "résumé du rapport de vérification" sont distribués.

Une suggestion relative à une visite du Comité aux magasins militaires est déférée au sous-comité du programme et de la procédure.

A 11 heures, le Comité s'ajourne au mercredi 18 mars, à 9 heures et demie du matin.

Le chef adjoint de la Division des comités, Antonio Plouffe.